Les sujets qui préoccupent les directions juridiques sont...

18/09/2017



Quels sont les textes en préparation au sein des grandes entreprises ? Quelles sont les méthodes de travail pour se mettre en conformité ? Les directeurs juridiques des groupes Swiss Life, Oracle et Solocal ont accepté de se confier.

Sans surprise, c'est le RGPD (règlement général sur la protection des données - voir <u>notre dossier</u>) qui figure au-dessus de la pile de dossiers sur le bureau des directeurs juridiques.

Le RGPD, élu sujet prioritaire...

« C'est un immense chantier », témoigne Marie-Hélène Poirier, directrice juridique et fiscal du groupe Swiss Life. « En tant qu'assureurs, nous sommes d'autant plus concernés car nous traitons des données sensibles : santé, patrimoniales, etc. ». Un texte pris très au sérieux, notamment au regard des lourdes <u>sanctions</u> prévues par le règlement. Pour sensibiliser ses collaborateurs sur le texte, des sessions de formations sont organisées par un trinôme : deux salariés du groupe et un avocat spécialisé dans le domaine des données personnelles et ancien membre de la CNIL. Par ailleurs, le groupe vient de recruter une juriste « numérique » pour aider à sa mise en œuvre. « Elle travaille main dans la main avec la DSI (Direction des systèmes d'information) et le CIL (correspondant informatique et libertés) - qui deviendra demain « DPO » (délégué à la protection des données) », poursuit Marie-Hélène Poirier.

Le juriste numérique travaille main dans la main avec le CIL **99**



A la direction juridique de la société SoLocal (ex-Pages Jaunes), le règlement est aussi « le » sujet du jour. Avant l'été, des groupes de travail composés de juristes spécialisés en données personnelles, d'ingénieurs et d'opérationnels ont été montés pour s'y préparer. « La direction juridique a le *lead* sur le sujet. Nous organisons régulièrement des points d'étapes pour nous assurer d'une mise en conformité en mai prochain », explique le directeur juridique.

« Les données sont une source de risques, mais également un outil de stratégie et de performance pour l'entreprise », analyse Claire Olive-Lorthioir, *Associate General Counsel* chez Oracle France et présidente de la commission compliance du Cercle Montesquieu. « Si les entreprises veulent être compétitives et préserver leur réputation, elles doivent se mettre en conformité ».

... devant des textes sectoriels

Autre sujet d'inquiétude, cette fois, spécifiquement lié à l'activité du groupe SoLocal, le <u>projet de règlement européen E-privacy</u> (voir <u>notre article</u>). « Le texte envisage notamment que les entreprises de télécommunications demandent l'accord exprès des consommateurs avant d'exploiter leurs données. L'impact financier peut être énorme pour le secteur. C'est un sujet de lobbying très important », confie le directeur juridique.

Chez Swiss Life, plusieurs textes sectoriels sont également « attendus avec une grande impatience ». Notamment, les décrets relatifs à l'identifiant, au recommandé et au coffre-fort numériques, portant application de la <u>loi du 7 octobre 2016</u> <u>pour une République numérique (loi Lemaire)</u>. « La sécurité et la conservation des données sont au cœur de notre métier », explique Marie-Hélène Poirier. « Nous attendons aussi la publication du décret transposant la <u>4º directive antiblanchiment</u>, prévue en octobre. Celle-ci prévoit de nombreuses nouvelles obligations pour les acteurs de la finance, de la banque et des assurances », s'inquiète la directrice juridique. Enfin, les <u>sanctions</u> prononcées depuis le début de l'année par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution), en matière de lutte antiblanchiment, sont un point de vigilance supplémentaire. « Ces décisions sont naturellement incitatives. A travers elles, l'Autorité nous envoie des messages. Nous devons faire deux fois plus attention ».



Les données sont outil de stratégie et de performance pour l'entreprise

Une mise en oeuvre facilitée par le digital

Intranet, e-learning... Les directeurs juridiques ont adapté leurs méthodes de travail afin d'aider leurs collaborateurs à assimiler les nouveaux textes. « Chez SoLocal, un volet juridique a été intégré au réseau local interne. Il comprend une base documentaire avec la réglementation en vigueur. Les opérationnels y ont librement accès et peuvent se tourner vers la direction juridique si nécessaire », témoigne Alexandre de

Un volet juridique a été intégré au réseau local

interne



"

Tourtier.

Même politique chez Swiss Life, où le réseau interne permet aux juristes de partager « des documents, des réponses-types et des supports de présentation de formations à l'ensemble des salariés ».

Leslie Brassac

Ecrit par

Leslie Brassac

Mots-clés

donnée personnelle

A lire également

- [Infographie 2] RGPD: Quels sont les devoirs du sous-traitant?
- [Infographie 1] RGPD : données personnelles, données sensibles... Le point sur les différentes catégories.
- Données personnelles : les internautes réclament du "donnant-donnant" (1/2)
- Peut-on consulter et suspendre la messagerie professionnelle du salarié en cas d'absence prolongée ?

Autres articles de l'édition

- Ordonnances : la loi d'habilitation publiée au Journal officiel
- Indemnités de licenciement : seules les 10 premières années seront revalorisées à 25 %
- · Une class action ouverte contre Google pour discrimination